

*TYPOLOGIE DES COMMUNES DE RHONE-ALPES
FONDÉE SUR LA VENTE DES FIGURINES POSTALES*

De l'usage touristique des variations de consommation

Marc BOYER

(Responsable du département Tourisme
de l'Université Lyon 2)

PRÉFACE

Cet article est une mise à jour de la communication que j'avais présentée aux *Rencontres franco-suissees d'Histoire économique et sociale*, sous la direction de P. Léon, sous le titre *Problèmes de mesures statistiques du phénomène touristique* (1).

Il expose une méthode : l'utilisation des variations de ventes de figurines postales, comme indicateur et un résultat pour Rhône-Alpes : la typologie communale. Autre résultat possible, si l'on possède tous les chiffres, la radioscopie départementale, ce qui est le cas pour le Rhône présenté par J. Renucci (2).

MÉTHODE :

LES VARIATIONS MENSUELLES DES VENTES DE FIGURINES POSTALES

La connaissance du tourisme implique sa mesure. L'élaboration d'une méthodologie en la matière est récente – une vingtaine d'années (3) – les résultats commencent à poindre. Mais il convient de bien préciser les objectifs : non pas compter les touristes, mais quantifier les flux migratoires. Les chiffres avancés ne doivent pas être tenus pour des nombres absolus, mais des ordres de grandeur (4). Le mouvement touristique se mesure en *taux* :

– *Taux de départ en vacances* et répartition en pourcentage des partants selon les catégories de population, genres et lieux de séjour. Depuis 1965 pour

l'été, 1969 pour l'hiver, l'I.N.S.E.E. a mis en place un système annuel d'observation qui constitue maintenant une série («trend»). Il s'agit d'une enquête par sondage (5) auprès d'un échantillon aléatoire représentatif de l'ensemble des «ménages ordinaires» de la France métropolitaine. Presque la moitié des questionnaires (les non-partants) sont perdus. Le reste de l'échantillon (trois à quatre mille personnes) est trop mince pour qu'on puisse isoler des zones ou villes émettrices (sauf Paris). Ainsi pour le taux de départ des Lyonnais, on est réduit à des suppositions : première difficulté de ces deux articles.

– *Taux de fonction d'accueil*. Il s'agit du rapport

$$\frac{\text{Capacité totale d'accueil}}{\text{population permanente}}$$

Le dénominateur est connu, c'est la population recensée. Jusqu'à une date récente, le numérateur ne l'était que d'une façon très vague, par l'addition d'éléments venant de sources hétéroclites, aussi nombreuses que les autorités de tutelle. Ainsi l'on connaît assez bien les capacités des hôtels homologués et des hébergements de tourisme social, pratiquement pas l'accueil chez parents et amis; la connaissance est intermédiaire pour les autres formes de séjour. L'«Inventaire communal de l'I.N.S.E.E.», réalisé entre le 1er septembre et le 15 décembre 1979 permet d'espérer une vision homogène : quatorze pages de questionnaires ont permis de collecter, dans toutes les communes de France une série d'informations sur les communes et services publics et privés. Une page est consacrée à la capacité d'accueil, avec une totalisation exprimée en places. On a même une page complémentaire touristique (motifs de l'attrait, activités purement saisonnières) pour les communes dites «à vocation touristique», c'est-à-dire celles où le nombre de places offertes l'emporte sur la population permanente, dont le taux de fonction touristique est donc supérieur à 1.

L'enquête est en cours de dépouillement et les résultats publiés sont encore peu nombreux (6), autre difficulté de l'enquête; des travaux personnels ont tenté de pallier ce manque. Nous aurions besoin de vérifications pour juger le degré de fiabilité des informations; la commission municipale interrogée a bien noté la présence ou l'absence de tel service ou équipement, mais a-t-elle évalué juste les capacités d'accueil ? Dans la plupart des communes, la majorité des hébergements inventoriés sont, en fait, la ventilation – approximative – entre meublés, chambres d'hôte, résidences secondaires, du total des logements que, d'une façon sans doute contestable, le Recensement de la population avait placé, en 1975, dans la rubrique Résidences secondaires.

– *Taux d'occupation* ou taux d'intensité touristique.

Le rapport entre le nombre de nuités et la capacité d'accueil est essentiel; la répartition de la fréquentation dans l'année est la base de la *typologie saisonnière touristique*. L'Inventaire de l'I.N.S.E.E. a posé la question dans les communes sous la forme de l'échelle suivante :

1 7 K1 – PÉRIODES TOURISTIQUES

Indiquer pour chaque quinzaine, l'intensité touristique dans la commune. (intensité nulle = 0, faible = 1, moyenne = 2, forte = 3, très forte avec saturation de l'hébergement = 4).

On cherchera à apprécier l'intensité touristique en fonction du nombre de nuités par rapport à la capacité d'accueil.

J		F		M		A		M		J		J		A		S		O		N		D		
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	

Le dépouillement systématique de cette information est très délicat et n'a pas été effectué ; et d'ailleurs l'information est-elle fiable ?

Pour mesurer l'intensité du flux touristique suivant les mois de l'année, existe une autre méthode dont je me suis fait le propagandiste : trouver des *indicateurs* qui permettent de mesurer les variations de consommation (ou de trafic) dues aux migrations touristiques; en fait, une telle mesure de flux touristique est un sous-produit de statistiques administratives. Dans les années 60, la variation des livraisons de farine par l'O.N.I.C. constituait un assez bon indicateur; ce n'est plus vrai. On a essayé aussi les variations des livraisons de cigarettes aux débitants de tabac (comptabilisées sur 28 jours avec la plus forte dispersion de points de vente), puis celles des consommations d'électricité (mais d'autres éléments sont perturbateurs), ou du volume des ordures ménagères ou encore des communications téléphoniques à longue distance (7). La vente des figurines postales ne serait-elle pas finalement un des meilleurs indicateurs (8) ?

Cette méthode de mesure, par les variations de consommation, repose sur la constatation que le tourisme est un phénomène intrinsèquement saisonnier. Dans le temps se succèdent des périodes pratiquement sans migrations qui fournissent les mois de référence et des moments de flux qui déplacent les consommations. Communes émettrices et communes d'accueil présentent des graphiques opposés.

Une approche scientifique parfaite devrait combiner une connaissance totale des capacités d'hébergement et l'utilisation de plusieurs indicateurs. Ces deux articles, faute de temps et de moyens, se présentent comme des essais. Nous avons voulu tester un indicateur : celui de la vente des timbres-poste, comparer les résultats ainsi obtenus dans le département du Rhône et dans les communes-témoins de quatre autres départements rhône-alpins avec les informations recueillies par l'Inventaire communal de l'I.N.S.E.E.

Notre essai voulait esquisser une réponse à des questions essentielles :

A – Peut-on, avec l'indicateur timbres-poste, faire la radioscopie touristique d'un département ?

B – Comme variable explicative du taux de départ, que vaut la variable de la dimension – en population – de la commune d'origine ? Si la variable était, à elle seule pertinente, la baisse de vente estivale des timbres devrait être d'autant plus prononcée que la population des communes émettrices est plus élevée. N'y a-t-il pas des « tests de contrariété » ?

C – Comment se produit la compensation dans les communes qui sont à la fois émettrices et réceptrices ?

D – Peut-on avec des graphiques mensuels de vente de timbres, définir quelques grands types touristiques ?

E – Dans ce cas, les variations de vente de timbres-poste suffisent-elles à mesurer la durée et l'intensité des saisons touristiques ?

TYPOLOGIE TOURISTIQUE DES COMMUNES DE RHONE-ALPES

L'Administration des Postes comptabilise chaque mois les ventes de timbres-poste. Comme il n'y a pas de stockage significatif, cette statistique mesure, grossièrement, le flux du courrier affranchi manuellement, soit, approximativement, la correspondance privée. Chaque mois, en théorie, devrait représenter environ 8,33 % du total annuel, niveau moyen représenté en pointillé sur les graphiques.

Mais il y a des *variations saisonnières*; elles sont de deux sortes :

– la première variation, commune à toutes les recettes postales, consiste en une hausse (relative) en décembre et janvier, et, aussi, moins nette en octobre. Ces trois mois représentent des ruptures : la fin et le début de l'année civile, la reprise après les vacances et le début de l'année scolaire. Que la pointe de Noël-Jour de l'An soit la plus générale n'étonne pas : la correspondance accrue correspond à ce temps fort des relations familiales et sociales (9).

– la deuxième série de variations est proprement liée aux migrations touristiques. Des graphiques présentent des creux estivaux fortement marqués : il s'agit de communes urbaines émettrices de touristes. A l'inverse, beaucoup de communes ont des pointes estivales : ce sont les communes réceptrices du grand flux des vacances d'été; un bon nombre – toujours des communes alpines – ont aussi une pointe hivernale correspondant à leur fonction d'accueil des sports d'hiver. Quelques graphiques sont très contrastés avec une pointe très forte qui n'est qu'hivernale : il s'agit toujours de grandes stations de ski de création récente.

Voyons le détail. Je disposais, pour 1979, des statistiques mensuelles :

- pour toutes les recettes postales du Rhône,
- pour la plupart des chefs-lieux de canton de l'Ardèche, de l'Isère et des deux Savoies,
- et dans ces quatre départements des statistiques des communes réputées touristiques.

Il aurait, certes, été préférable d'avoir des données pour toutes les recettes postales. Je ne suis pas l'auteur de ce choix ni responsable des lacunes, ce qui me lave du soupçon d'un biais volontaire. Ces chiffres incomplets ne permettent pas de présenter des cartes mais suffisent à établir une typologie. On peut regrouper les communes en cinq grands types.

1er type : le graphique peu contrasté. Les ventes des mois les plus forts n'atteignent pas 12 %, et celles des mois les plus faibles sont au-dessus de 6,6 %. Janvier ou parfois octobre sont les mois de plus fortes ventes ; mois des reprises. Février, mois le plus court, a les plus faibles ventes; parfois, c'est juin. Les mois d'été sont proches de la moyenne mensuelle (moins de 10 % d'écart).

Ce graphique correspond presque toujours à des communes rurales peu émettrices et peu réceptrices. On sait que le taux de départ en vacances d'été, en 1979, n'était encore, selon l'enquête de l'I.N.S.E.E., que de 30 % dans les communes rurales; départ plus ou moins étalé sur cinq mois (10). Ces communes au graphique presque plat compensent juste leurs départs peu nombreux par un accueil fort modeste. J'ai vérifié que dans toutes ces communes, la capacité d'accueil, connue par l'Inventaire communal de l'I.N.S.E.E. en 1979 — était nettement inférieure à la population permanente.

Dans le Rhône, les deux cartes, de l'accueil et du départ, dressées par Melle J. Renucci (11), permettent, si on les juxtapose, de voir les secteurs correspondant à ce premier type; il faut prendre les zones à vente normale en août et y ajouter celles où la baisse est inférieure à 10 % par rapport à la moyenne mensuelle. Cette zone équilibrée s'insinue entre l'agglomération lyonnaise, accompagnée de quelques petites villes (telle Villefranche), secteurs du creux estival, et, d'autre part, l'Ouest du département, la partie en relief, Monts du Lyonnais et leurs abords qui possèdent les pointes essentielles.

Dans les quatre départements pour lesquels j'avais des statistiques partielles, j'ai aussi constaté que les graphiques peu contrastés sans pointe ni creux d'été sont ceux de chefs-lieux de cantons soit ruraux soit très petites villes qui, tous, se trouvent en zone basse. Peu d'accueil et un passage trop faible ou surtout trop rapide pour qu'il entraîne des arrêts et des achats de timbres. Tous ces chefs-lieux de cantons ont un taux de fonction touristique peu élevé, autour de 0,2 (c'est-à-dire deux places d'hébergement pour dix habitants permanents). Dans cette catégorie, on trouve (la liste n'est pas exhaustive) :

- Saint-Péray, Le Teil et Bourg-Saint-Andéol dans l'Ardèche,
- Le Grand Lemps et Saint-Jean-de-Bourmay dans l'Isère,
- Les Échelles, La Rochette, La Motte-Servolex, Saint-Genix-sur-Guiers en Savoie,
- Alby-sur-Chéran en Haute-Savoie.

Ce graphique peu contrasté est aussi, dans Rhône-Alpes, celui de deux communes urbaines : Annecy et Ugine. Le graphique d'Ugine, présenté ci-après, ne peut s'expliquer par la compensation d'un flux touristique : Ugine, peu accueillante, a une très faible capacité d'hébergement touristique. Cette ville de 8.000 habitants n'a certainement pas le taux de départ de sa catégorie. C'est ce que j'avais pu observer sur place, au moment de la préparation du VIIème Plan; le groupe d'experts dont je faisais partie avait émis l'hypothèse que la qualité de la vie ou le genre de vie des habitants en leur lieu de résidence étaient aussi des variables explicatives du taux de départ. Des interviews à Ugine m'avaient montré que ses habitants avaient un faible goût pour les départs estivaux; même s'ils n'étaient pas (ou plus) ouvriers-paysans, ils conservaient, l'été, des attitudes de paysans traditionnels.

Le graphique d'Annecy ressemble à celui d'Ugine. Annecy a des maxima de vente peu marqués en janvier (10 %) et octobre (9,3 %), un minimum en avril (7 %) et tous les autres mois, dont juillet et août, proches de la moyenne. Ici c'est évidemment le résultat d'une forte compensation. Annecy ville choisie par J. Dumazedier comme modèle de la civilisation des loisirs, a un très fort taux de départ; avec 9.217 places, elle dispose d'une forte capacité d'accueil. Un taux de fonction touristique de 0,17 est assurément exceptionnellement fort pour une ville de cette dimension.

2ème type : le graphique à creux estival correspond aux villes émettrices de touristes et peu réceptrices. Nous avons recherché les communes où la vente des timbres dans les deux mois de juillet et août réunis totalisaient moins de 12 % du total annuel.

Ce groupe comprend les agglomérations de Lyon et Grenoble, au sens large, toutes les villes du couloir Saône-Rhône. A Tourmon, Granges-les-Valence ou La Voulte, un peu de tourisme ne suffit pas à compenser les départs. Les trois villes de l'Ardèche – Aubenas, Annonay et Privas – totalisent, toutes trois, 13 % des ventes pour les deux mois de juillet et août. Les villes de l'axe Lyon-Grenoble (Bourgoin, La Tour du Pin, Voiron, Tullins), celles du Grésivaudan et Chambéry ont un creux estival (toujours 13 % du total pour juillet et août confondus). En Haute-Savoie, Cluses dans la vallée de l'Arve, connaît aussi un creux estival.

Dans cette catégorie, on trouve toutes les villes de Rhône-Alpes qui ont

plus de 50.000 habitants, sauf Annecy la seule qui ait un taux de fonction touristique honorable pour une ville. Les autres ont un taux égal ou proche de 0,05, c'est-à-dire qu'elles n'offrent qu'une capacité de cinq lits pour cent habitants permanents. Pas de quoi compenser les départs massifs ! Lyon et Saint-Étienne ont le même taux de 0,05, à peine supérieur à Villeurbanne (0,04). Grenoble, Chambéry et Roanne, avec 0,06 ne font guère mieux. Valence se détache légèrement avec 0,08.

La plupart des petites villes de Rhône-Alpes ont un creux estival fortement marqué. Ne font exception qu'Ugine où l'on part si peu et les stations thermales qui ont une pointe d'été. C'est que les petites villes de Rhône-Alpes n'ont pas une forte capacité d'accueil. Finalement Bourgoin (0,05), Annonay (0,08) ou même La Tour du Pin (0,1) sont, pour le taux de fonction touristique, comparables à de très grandes villes. Tournon et Aubenas se hissent péniblement à 0,2. Mais Tullins et Granges-les-Valence, avec 0,02 ne font guère mieux que Vénissieux (0,01), lanterne rouge des villes de plus de 50.000 habitants.

3ème type : les graphiques à pointe estivale, sans pointe hivernale, correspondent à toutes les communes dont les ventes estivales de timbres-poste sont nettement supérieures à la moyenne mensuelle et à la pointe, classique, de décembre-janvier. Il s'agit donc des *communes réceptrices du flux de «vacanciers» d'été*, sans qu'elles soient touchées par le tourisme de sports d'hiver.

Les graphiques de ces communes sont remarquablement plats pour les mois en dehors de l'été, sauf la petite pointe de janvier. Ce qui les distingue entre elles, c'est l'ampleur et la largeur de la pointe estivale. Si l'on met en rapport ces différences avec le taux de fonction touristique et la structure des hébergements, on peut établir plusieurs sous-types.

a) *Graphique à pointe estivale modérée et brève* (juillet et août). C'est celui des localités modestement touristiques : Yenne au bord du Rhône, le Châtelard en Bauges, a fortiori Bozel dans les Dorons de la Vanoise, bourg industriel qui a les retombées du tourisme ambiant.

b) *Graphique à pointe estivale très forte mais brève* (seulement juillet et août). Il correspond à des localités au taux de fonction touristique très élevé où des touristes, en camping, en meublés ou en hébergements sociaux surtout ont des *loisirs d'eau*. Les communes proches des gorges de l'Ardèche, Vallon, Ruoms sont caractéristiques. Dans le Sud de l'Ardèche, les Vans (33 % de ventes en juillet-août) et Joyeuse (56 %) appartiennent à ce type comme Charavines au bord du lac de Paladru.

c) *Graphique à pointe estivale très forte, mais commençant dès juin et ayant en général une prépondérance de juillet sur août.* Il ne s'agit que d'une variante du précédent; ce type est celui des bords de lacs quand les plaisirs de l'eau sont intégrés dans une vie de station. Les hébergements plus différenciés ont un caractère beaucoup moins économique, souvent même d'un confort coûteux. Les stations thermales qui, d'ailleurs, en Rhône-Alpes sont, dans plusieurs cas, au bord de l'eau, se rattachent à ce type qui est aussi celui des communes de moyenne montagne ayant un caractère marqué de centres de villégiature ou stations vertes. On peut citer :

- en Haute-Savoie, au bord du Léman : Évian, Thonon, Meillerie, Messery, Saint-Gingolph, Amphion, Sciez, Douvaine; au bord du lac d'Annecy : Talloires, Veyrier du Lac, Doussard, Menthon Saint-Bernard, Sevrier; en Chablais : Montriond qui possède un lac;

- en Savoie, au bord du lac du Bourget, Aix-les-Bains, le Bourget et les stations thermales de Challes et Brides avec des graphiques particulièrement étalés;

- dans l'Isère, Uriage et Allevard assez étalés, les centres de villégiature de moyenne montagne comme Valbonnais, Clelles, Corps, Monestier de Clermont ou Allemond;

- dans l'Ardèche, La Louvesc et Saint-Agrève sont typiques.

4ème type : les graphiques à doubles pointes estivale et hivernale; les autres mois — printemps et automne — se situent en dessous de la moyenne mensuelle. Ces graphiques appartiennent à des communes alpines sans exception; la plupart ont des équipements de sports d'hiver.

Tantôt les *pointes estivales* sont plus marquées; la saison d'été assurerait mieux l'occupation des hébergements touristiques. Tantôt c'est au contraire l'hiver qui l'emporte, avec un maximum de ventes situé en février, le mois des vacances scolaires. Un tableau à deux colonnes donnant des exemples par département et massif suggère l'explication. A gauche, maximum estival, les communes anciennement touristiques qui, pendant une période plus ou moins longue, n'ont été fréquentées que l'été, avec quelquefois une grande réputation de station d'alpinisme, comme Chamonix et Pralognan; l'Histoire du tourisme leur a donné une réputation et les conditions naturelles ne sont pas toujours très favorables au développement des sports d'hiver, en général récents. A droite, des communes à pointe hivernale plus forte; il s'agit souvent de villages qui se sont éveillés au tourisme sous la forme des sports d'hiver — on n'est pas surpris de trouver dans ces graphiques la doyenne Megève et des stations toutes récentes comme Prapoutel sur la commune de Theys; quelquefois ces villages alpins, d'abord lieux de villégiature ont commencé tôt à s'équiper pour les sports d'hiver et acquis une très forte capacité d'hébergement qui, maintenant, est

plus utilisée l'hiver que l'été; la Clusaz est une des plus typiques de ce groupe.

Pointes estivales plus fortes

Pointes hivernales plus fortes

Haute-Savoie

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> – Abondance, Bernex, Boège, Samoëns
Saint-Jean de Sixt, Sixt, Taninges,
Saint-Jean d'Aulps. | <ul style="list-style-type: none"> – Arraches, Châtel, Bellevaux,
Morzine, Les Gets |
|---|--|

Bornes

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> – Mont-Saxonnex, Thônes | <ul style="list-style-type: none"> – La Clusaz, Le Grand Bornand |
|---|---|

Arve, Arly

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> – Chamonix, Les Houches, Praz-sur-Arly
Sallanches. | <ul style="list-style-type: none"> – Megève, Contamines-Monjoie |
|--|--|

Savoie

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> – Beaufort, Pralognan, Lanslebourg,
Modane. | <ul style="list-style-type: none"> – Hauteluce |
|---|---|

Isère

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> – Saint-Pierre de Chartreuse, Le Sappey
Villars-de-Lans et toutes les communes
du canton de Villars-de-Lans, Bourg-
d'Oisans. | <ul style="list-style-type: none"> – Theys
Les Deux-Alpes (sur 2 communes) |
|---|---|

Presque toutes ces communes sont en moyenne montagne, entre 700 m et 1.200 m d'altitude, et ont de réelles aptitudes au tourisme estival sous des formes diverses; elles sont en totalité ou en grande partie des stations-villages qui offrent l'agrément du spectacle de la vie rurale.

Deux fausses exceptions ; Pralognan, à 1.400 m, mais station d'alpinisme réputée avant 1900. Et Venosc qui correspond à la vallée du Vénéon et à l'accès à la Bérarde a développé son tourisme social tout en créant les Deux-Alpes, station de ski à cheval sur deux communes; sur celle de Mont-de-Lans se trouve le lac du Chambon qui voit se développer des sports aquatiques l'été.

5ème type : graphiques à pointe hivernale unique : ce sont des graphiques très contrastés. Les cinq mois de décembre à avril concentrent plus de 60 % des ventes de timbres; tous les autres mois sont inférieurs à la moyenne mensuelle

ou, pour juillet-août péniblement égaux. Il s'agit de stations de sports d'hiver récentes, créées ex-nihilo en-dessus de la zone d'habitat permanent. La saison d'été, quand elle existe, n'est encore qu'un petit appoint. L'équipement d'hébergement n'est utilisé à plein qu'en hiver; il est vrai qu'il est impressionnant; les quelques communes alpines de cette catégorie constituent les records rhône-alpins et sans doute français du taux de fonction touristique – quinze à trente fois plus de places d'hébergement qu'il n'y a d'habitants recensés. Quelques exemples (le chiffre entre parenthèses indique le pourcentage de vente de timbres dans les cinq mois d'hiver) :

- en Haute-Savoie, aucune commune... Cela aussi est caractéristique.
- en Savoie, uniquement en Tarentaise : Saint-Martin de Belleville. les Menuires (62 %), Meribel-les-Allues (65 %), Saint-Bon-Courchevel (71 %), La Plagne (76 %), Tignes (70 %), Val d'Isère (73 %) et même... Aime (50 %) et Bourg-Saint-Maurice-les Arcs (51 %).
- dans l'Isère, Chamrousse (70 %) et l'Alpe d'Huez (76 %).

CONCLUSION

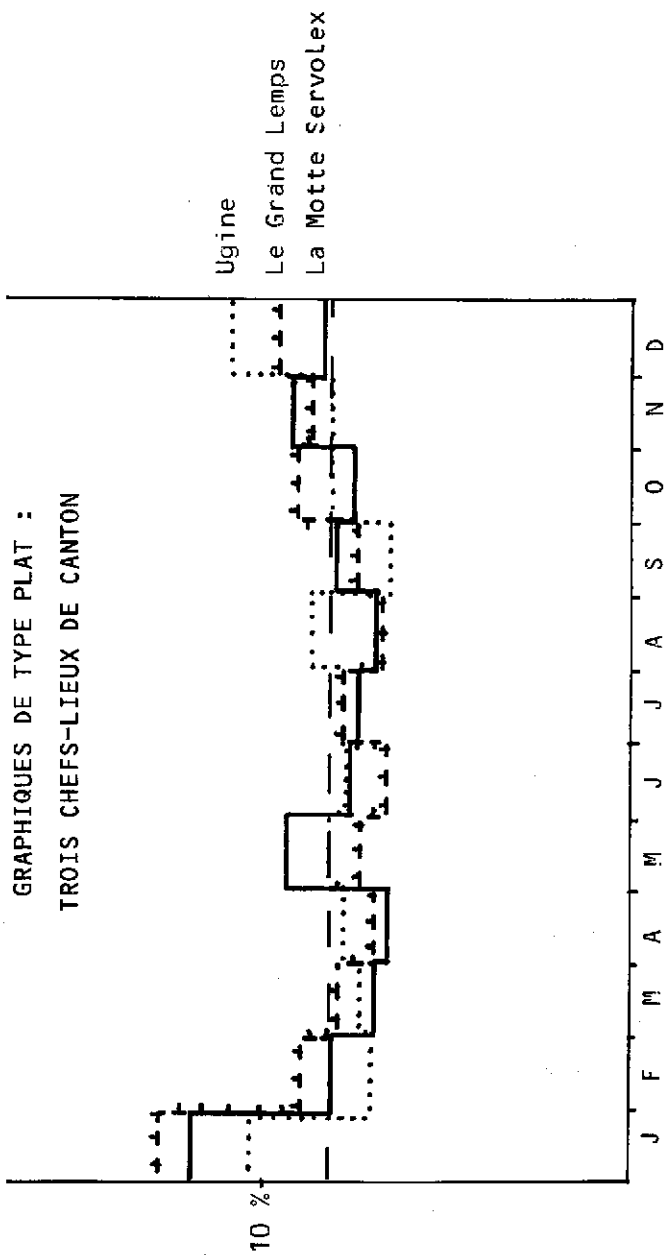
Les variations de vente de timbres poste permettent de classer toutes les communes étudiées dans cinq grands types dont deux : le tourisme à pointe estivale unique et le tourisme à double saison comportent comme on l'a vu, deux sous-types. Nous ne pensons pas que la possession d'informations sur toutes les communes ferait apparaître d'autres types, au moins dans Rhône-Alpes.

Il serait intéressant de savoir si d'autres indicateurs de consommation permettraient d'affiner la typologie. Le questionnaire de l'I.N.S.E.E. sur l'intensité touristique divise l'année en quinze semaines; il devrait permettre de mieux situer les ruptures.

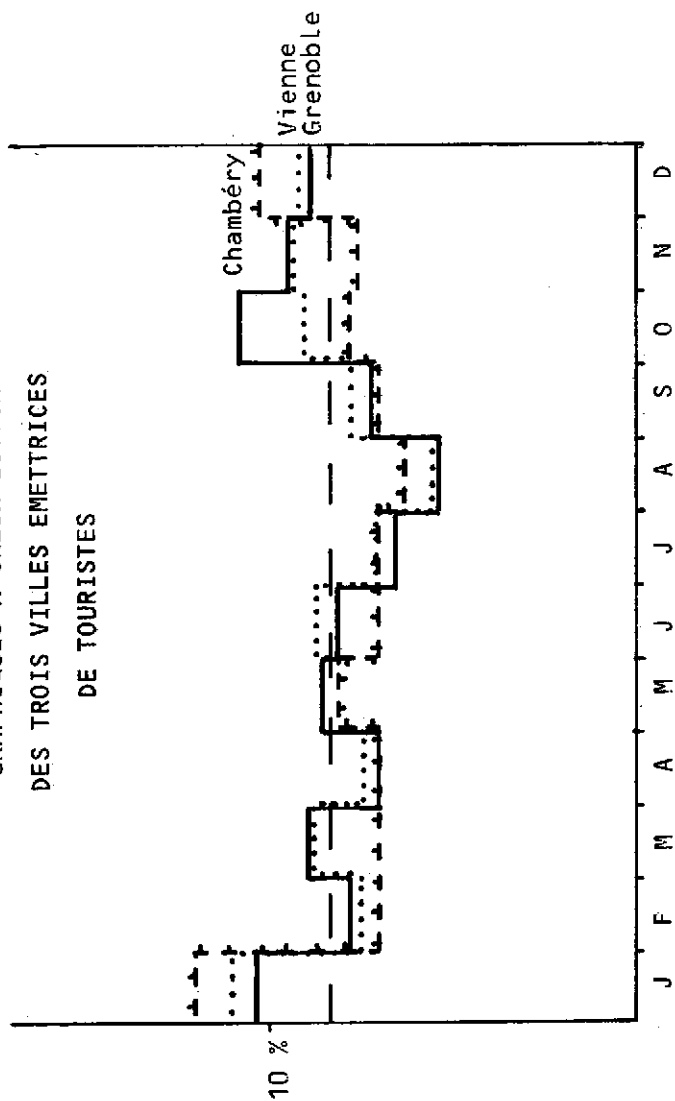
Une typologie touristique devrait aussi comprendre une classification des communes selon la part respective des divers types d'hébergement (12). Il faudrait encore établir les corrélations de ces deux typologies, la saisonnière et celle des structures d'hébergement. Ces travaux sont en cours; espérons que l'essai ici présenté sera transformé en une réédition actualisée de l'*Inventaire touristique Rhône-Alpes*.

NOTES

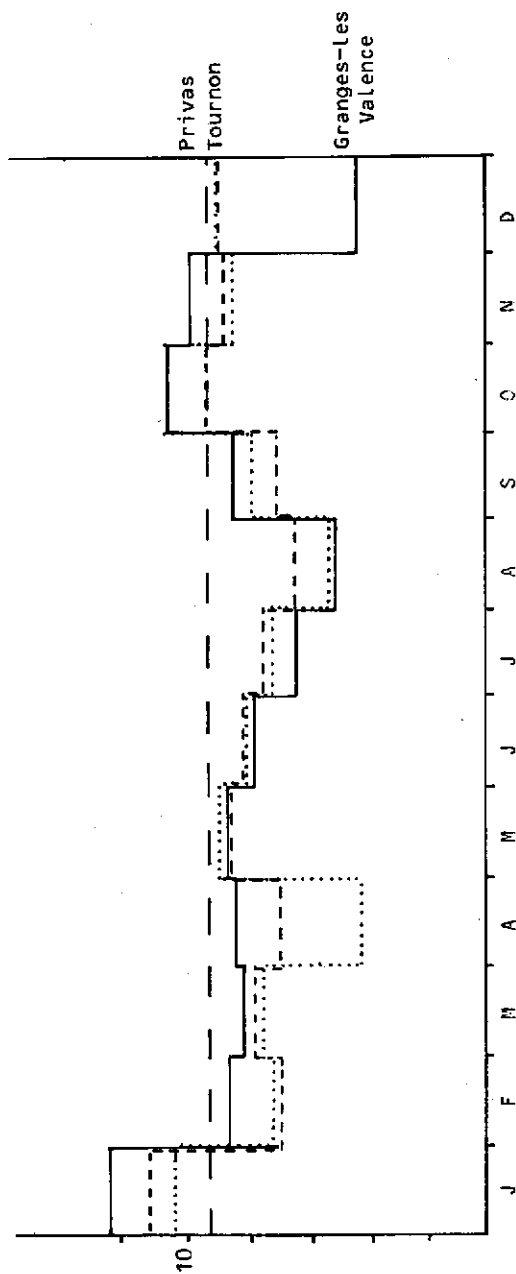
- 1 – *Cahiers d'Histoire*, tome XII, 1967, 1-2. Résumé de ma communication, p. 209-214.
- 2 – In *Revue de Géographie de Lyon*, 1982-2, numéro spécial sur Rhône-Alpes.
- 3 – Cf. Marc BOYER, «La mesure des flux touristiques...», *Revue de Tourisme*, 1960, n° 3, p. 105-121 et 144-152.
Inventaire touristique de la région Rhône-Alpes, n° 13 de la Collection Études et Mémoires du Centre d'Études du Tourisme de l'Université d'Aix, 1970, 262 p. plus cartes et graphiques.
- 4 – Je renvoie à ma communication au Colloque *Géographie et Tourisme*, mai 1963. Cf. Actes du Colloque de l'Université de Paris, 1964, p. 7-16.
- 5 – Résultats publiés d'abord dans *Études et Conjectures*, puis, à partir de 1977 dans *Regards sur l'Économie du tourisme*, 4ème trimestre. Sur l'interprétation des résultats, cf. F. CRIBIER, *la grande migration d'été des citadins de France*, 1969, ou la dernière édition (1982) de Marc BOYER, *Le Tourisme*.
- 6 – Sous le titre *Inventaire communal 1979-80*, l'I.N.S.E.E. a publié un certain nombre de fascicules départementaux de cartes et d'indicateurs chiffrés; dans Rhône-Alpes, Drôme et Ardèche sont encore attendus.
- 7 – Pour éviter des redites, je renvoie à mes divers travaux sur la question notamment à *l'Inventaire touristique Rhône-Alpes*.
- 8 – Cf. *Atlas Régional Rhône-Alpes* de la D.A.T.A.R., 1971-74. Parmi les diverses cartes que je proposais, toutes établies sur des variations de consommation, la Direction de l'Atlas choisit celle de la vente des timbres-poste à 25 centimes qui, alors, correspondait au seul envoi des cartes postales.
- 9 – Dans mon *Inventaire touristique Rhône-Alpes*, j'avais relevé une autre variation de la même période liée aussi à la sociabilité accrue : la hausse des livraisons de cigarettes et cigares par la S.E.I.T.A.
- 10 – Été : du 1er mai au 30 septembre selon l'I.N.S.E.E. Les résultats de l'enquête par sondages que l'I.N.S.E.E. réalise annuellement sont publiés dans *Regards sur l'Économie du tourisme*, numéro du 4ème trimestre de la *Documentation française*.
- 11 – In *Revue de Géographie de Lyon*, 1982, n° 2.
- 12 – Voir les graphiques en étoile établis à partir d'un échantillon de communes dans Marc BOYER, *Inventaire touristique Rhône-Alpes*.



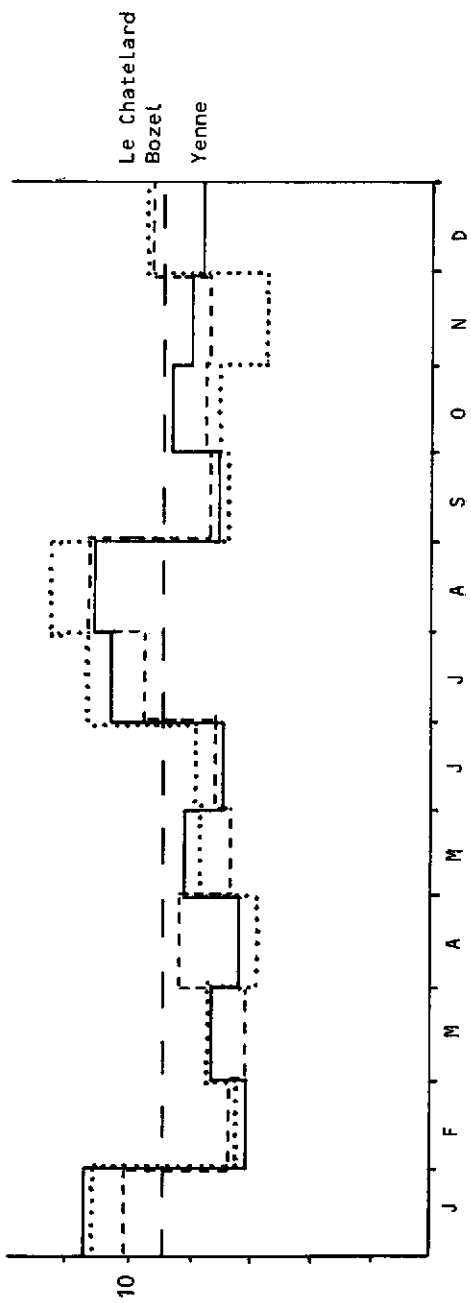
GRAPHIQUES A CREUX ESTIVAL
DES TROIS VILLES EMETTRICES
DE TOURISTES



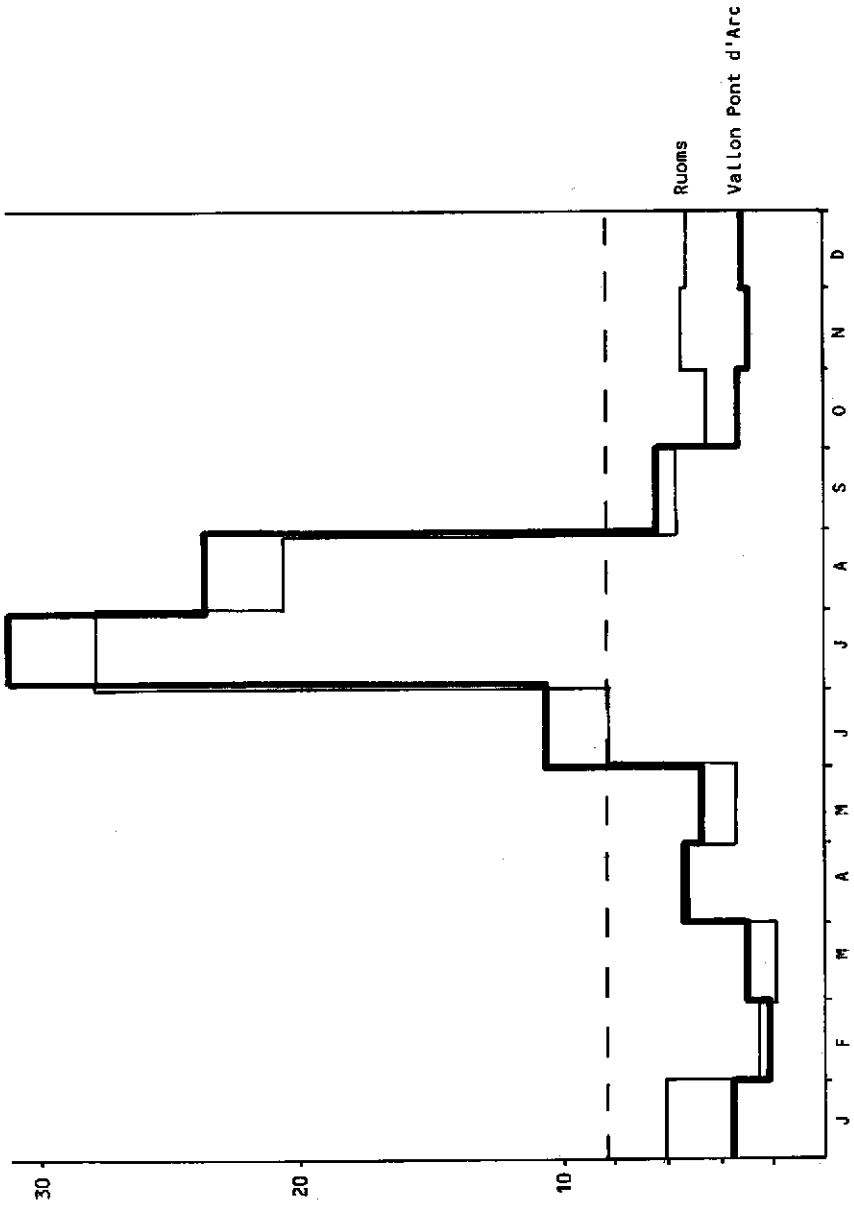
GRAPHIQUES PLATS DE TROIS PETITES VILLES DE L'ARDECHE



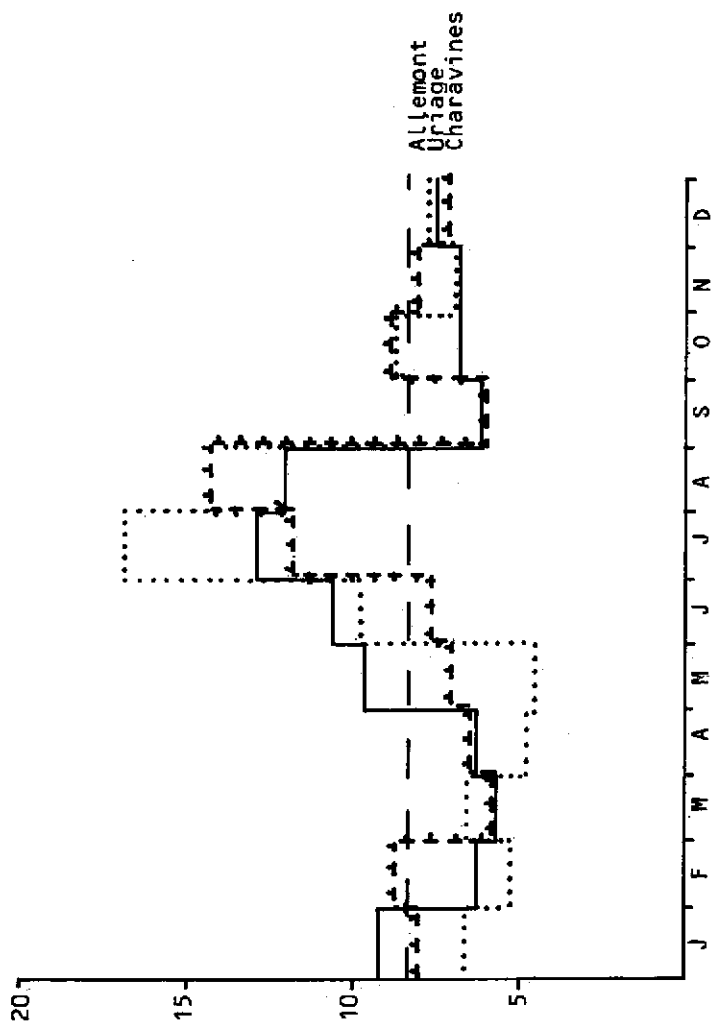
TROIS CHEFS-LIEUX DE CANTON DE SAVOIE



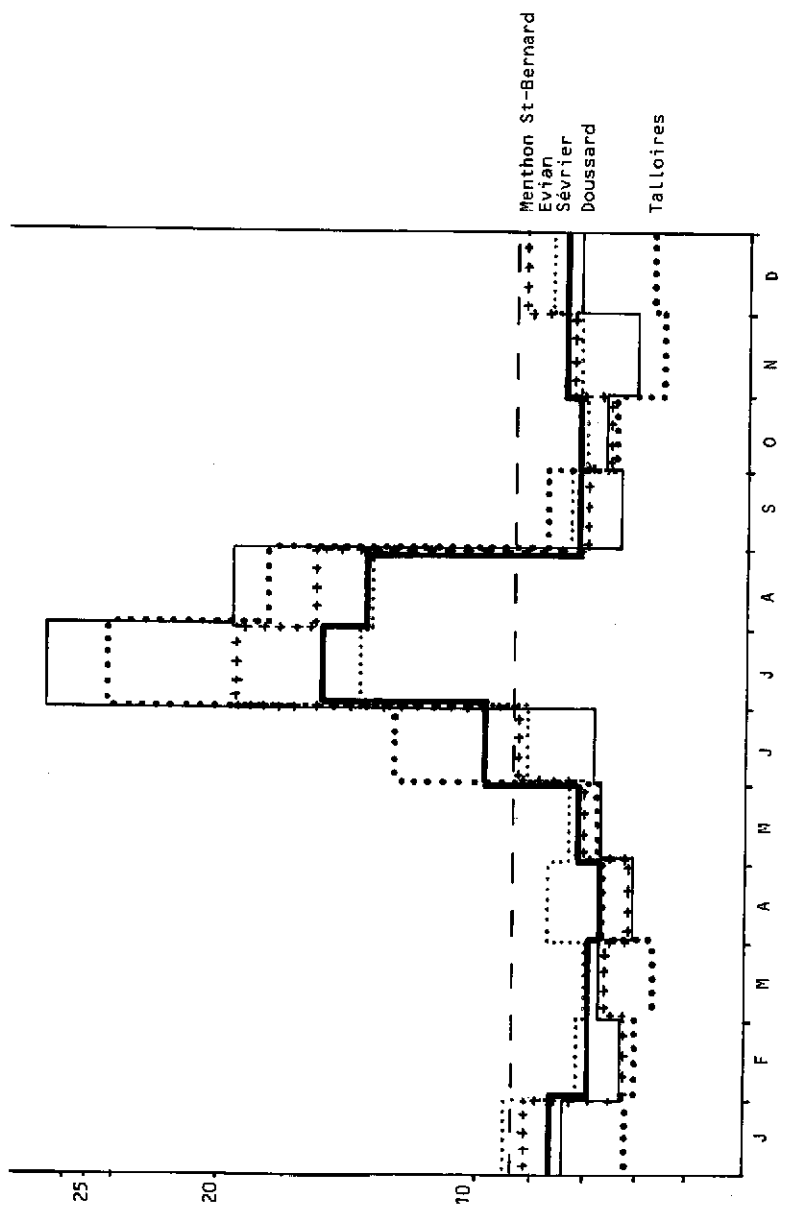
DEUX COMMUNES DU SUD DE L'ARDECHE, DANS LE SECTEUR DES GORGES DE L'ARDECHE



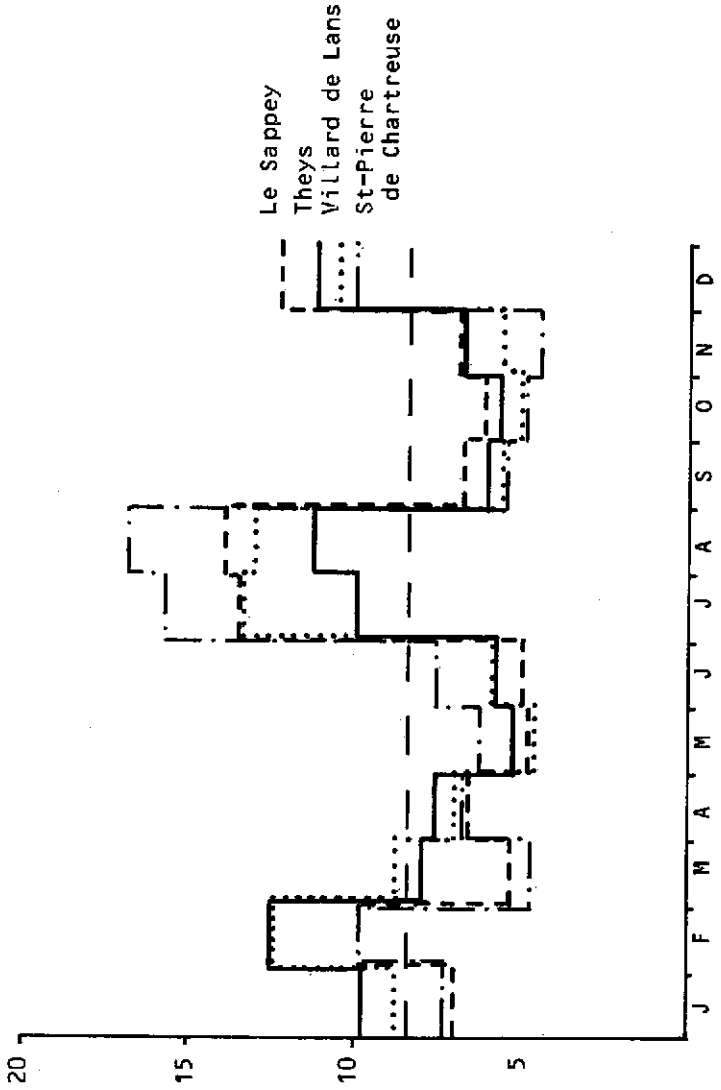
TROIS EXEMPLES DE POINTES PUREMENT ESTIVALES
DANS L'ISERE



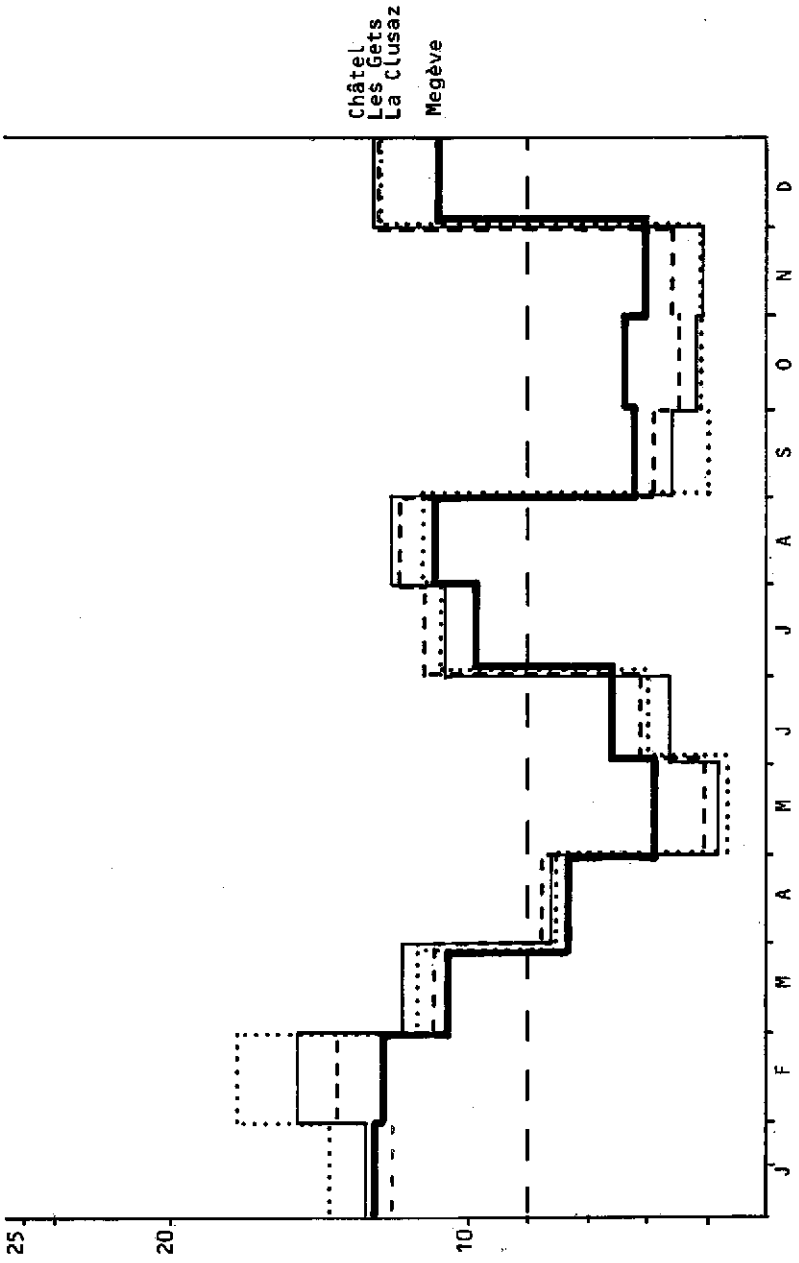
CINQ COMMUNES TOURISTIQUES DE HAUTE-SAVOIE, AU BORD DU LAC D'ANNECY



STATION DE MOYENNE MONTAGNE A DOUBLE SAISON,
DANS L'ISERE



QUATRE STATIONS-VILLAGES DE HAUTE-SAVOIE



LES TROIS PRINCIPALES STATIONS DE SKI DE L'ISÈRE

